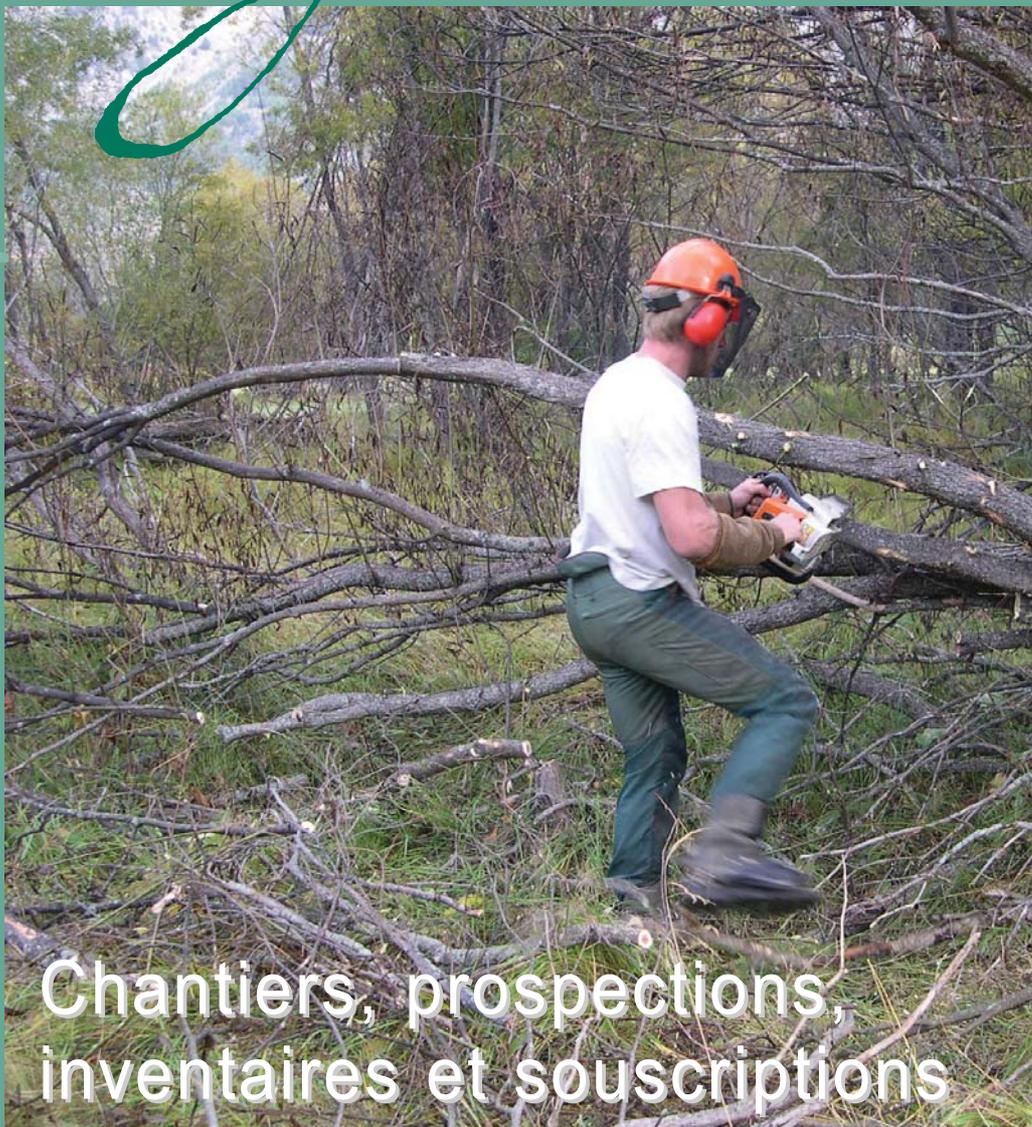


Paravivres



Chantiers, prospections,
inventaires et souscriptions

avis aux bonnes volontés !



Conservatoire - Études
des Écosystèmes de
Provence - Alpes du sud



O.P.I.E. Office Pour
les Insectes et
leur Environnement



Les
Conservatoires
d'Espaces Naturels



Siège social :
CEEP

890 chemin
de Bouenhour Haut
13090 AIX-EN-PROVENCE

Tél : 04 42 20 03 83

Fax : 04 42 20 05 98

espaces.naturels.provence@club-internet.fr

Bureau :

Président :

Vincent Kulesza

Vice-Président :

Gilles Cheylan

Trésorier :

Henri Spini

Secrétaire :

Jean-Claude Tempier

Trésorier adjoint :

Pierre Horisberger

Secrétaire adjoint :

Denis Huin

Conseil d'Administration :

François Bavouzet,

Gilles Cheylan,

Marc Cheylan, Yves Derrien,

Maurice Desagher,

Guy Durand, Eliane Geyer,

Pierre Horisberger,

Denis Huin, André Joyeux,

Vincent Kulesza,

Danièle N'Guyen, Henri Spini,

Claude Tardieu, Jean-Claude

Tempier et Patrice Van Oye.

Le CEEP est agréé au titre de la loi du 10/07/76 sur la protection de la nature dans un cadre régional. Il est membre de France-Nature Environnement et affilié à la fédération des Conservatoires.

Directeur de la publication :

Jean Boutin.

Comité de lecture :

Vincent Kulesza, Denis Huin, Michèle

Tarrin, Etienne Becker

Conception maquette :

Etienne Becker.

GARRIGUES, publication du CEEP

Contact :

Écomusée de la Crau,

13310 Saint-Martin de Crau

Tél : 04 90 47 02 01

Fax : 04 90 47 05 28

Crédit photos et dessins :

CEEP Marseille, J. Boutin, L. Quelin,

E. Becker, C. Girard, D. Tatin,

F. Dhermain, S. Richard, C. Tardieu,

D. Cohez, A. Catard, D. Rombaudo,

F-X. Robin.

Édito

Éditorial

par Jean Boutin, Directeur du CEEP

Le CEEP est une des grandes associations de Provence Alpes Cote d'Azur et nous pouvons en être fier, c'est aussi un des tout premiers Conservatoires en France au regard de la surface sur laquelle nous intervenons (près de 15 000 hectares). Année après année nous avons su bâtir un réseau de partenaires qui apprécient notre savoir faire et notre collaboration.

Mais tout ceci me semble jour après jour encore tellement fragile. Nous restons pour toutes nos actions dépendants, du bon vouloir de nos partenaires financiers, d'enjeux qui nous dépassent, de politiques qui évoluent.

Pour avancer, nous devons être encore meilleurs mais surtout augmenter notre assise citoyenne. Chaque adhérent conforte notre action et nous donne plus de poids vis-à-vis de nos partenaires.

Nous devons également nous tourner vers des partenaires privés comme les magasins Botanic tout en restant attentif à notre éthique. Des réflexions sont actuellement menées sur les mesures compensatoires au niveau national. Là encore, sans cautionner des aménagements très néfastes à la nature, il faut savoir être ouvert et utiliser cet outil pour assurer l'avenir de morceaux de nature riches.

En 30 ans que de chemin parcouru, que de choses apprises, dans des domaines aussi différents que les finances publiques, le droit du travail, la fiscalité des associations, les politiques européennes et parfois l'écologie et la conservation. Trente ans, c'est un âge mûre, l'âge de raison où l'on construit sa vie, l'âge où tout devient possible grâce à l'expérience acquise. Trente ans, c'est aussi le temps des noces de perle entre la nature et nous, les amoureux de perle de nature.

Sommaire

- pages 3 à 6 • les brèves du CEEP
- pages 7 et 8 • Le coin des naturalistes
- page 9 • Var et Alpes de Haute-Provence : messicoles du Verdon
- page 10 • Bouches-du-Rhône : appel à bénévoles aux îles de Marseille
- page 11 • Var : site protégé pour la tortue d'Hermann
- pages 12 à 14 • Alpes du sud : rivière Buëch, chantiers d'automne
- page 15 • Vaucluse : flore protégée et pélobate cultripède
- pages 16 à 18 • Vie associative : Assemblée Générale 2004
- page 19 • partenaires du CEEP, bulletin d'adhésion

Appel à souscription pour protéger la flore des Alpes du sud

Dans les Alpes du sud le CEEP intervient déjà dans la protection de plusieurs espèces végétales dans le cadre de conventions avec les propriétaires (serratule à feuilles de chanvre d'eau, tulipe du Guillemois, primevère de Haller...).



Fritillaire en forme de trompette de Moggridge, protégée en région PACA.

Toutefois, la rareté de certaines espèces et les menaces qui pèsent sur leurs stations nous amènent parfois à devoir rechercher des outils de protections plus

forts. L'achat des terrains est alors l'un des moyens les plus efficaces.

En participant à l'appel à souscription pour la protection de la flore menacée des Alpes du sud, projet soutenu par le WWF, vous nous aiderez à protéger durablement ces espèces rares ou menacées.

Vautour percnoptère

Dans le cadre du programme européen LIFE vautour percnoptère, un technicien, Julien Renet, a été embauché pour un an pour mettre en place de nouvelles placettes d'alimentation pour le vautour dans la plaine de la Crau. 7 placettes sont en fonction ce printemps 2006.



Etang de Courthézon

Les réunions de concertation qui ont eu lieu avec la DDAF (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt), la commune et le CEEP en 2005, avec pour objectif d'arriver à une conciliation des enjeux sur cette zone humide de 21 hectares, vont donner lieu en 2006 à deux études intimement liées.

Un suivi de la vigne et du raisin (AOC Chateauneuf-du-Pape) va être mis en place par un expert viticole indépendant (Karim Rimani), afin de déterminer si la présence de l'étang a une influence significative sur la viticulture. Tout au long de l'année, des mesures seront effectuées sur 4 sites (2 en bordure de l'étang, 2 plus à l'écart, sur un sol présentant des caractéristiques similaires, servant de sites témoins).

Les Syndicats de producteurs et les vigneronniers seront associés de près à cette démarche. Cette étude sera l'un des éléments importants du montage d'un dossier plus global sur l'étang, à la demande de la DDAF et au titre de la loi sur l'eau, qui sera réalisé par le bureau d'étude SOLEO Environnement. Ce dossier sera une demande du type «autorisation de mise en eau», mais consistera plus en la définition d'un mode de gestion le plus consensuel possible (puisque la mise en eau de l'étang ne peut se faire que par les pluies...). Le dossier intégrera notamment différents scénarios sur les effets sur la biodiversité d'une hauteur d'eau plus ou moins importante. Cette démarche sera très probablement finalisée par la mise en route d'une enquête publique.

Réserve Naturelle des Coussouls de Crau

Une étude de la population d'alouettes calandres en Crau a débuté ce printemps. Son but est de mieux connaître l'état de la population reproductrice et l'utilisation du milieu, afin de déterminer les facteurs nécessaires à sa bonne conservation.



Commissionnement, protection de la nature et réserves naturelles

Le CEEP, gestionnaire de 8 propriétés du Conservatoire du Littoral et de 2 Réserves Naturelles Nationales, doit en assurer la surveillance. Pour cela, il emploie 5 agents commissionnés protection de la nature et réglementation Réserves Naturelles Nationales ainsi que 3 agents commissionnés Gardes du Littoral.

Ecomusée de la Crau

Afin de requalifier ses objectifs

(sensibilisation, livres naturalistes, accueil ornithologique, animations scolaires, ...), un projet muséographique est à l'étude. Le CEEP a signé une convention pour les animations pédagogiques avec le CPIE du Pays d'Arles (Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement) pour la plaine de la Crau et le marais de Beauchamp. Bienvenue à Anne-Laure Faquet, recrutée en février à l'accueil de l'Ecomusée, ainsi qu'à Véronique Del Porto en avril pour assurer d'accueil.

Biodiversité

Pour la première fois, une équipe de botanistes et d'écologistes a dressé un atlas de la biodiversité des plantes vasculaires dans le monde. Les plaines de Bornéo, contiennent 10 000 espèces (estimées). La toundra antarctique de Marielandia n'en contient que 2. En France, ce sont les forêts alpines à conifères et feuillus qui sont les plus riches avec 5 000 espèces ; les forêts méditerranéennes du sud atteignant 2 800 espèces. Cette compilation des espèces identifiées ou estimées donne des renseignements très intéressants

à vos agendas

Assemblée Générale des adhérents du CEEP

Retenez les dates du 24 et 25 juin 2006, c'est le rendez-vous annuel des adhérents du CEEP. Cette année, se sont les sites marseillais qui nous accueilleront, avec au programme la visite naturaliste de l'archipel de Frioul.

Nous vous attendons nombreux. Une convocation officielle vous sera transmise par courrier.

Expo chauve-souris

Réalisée par le CEEP et le Groupe Chiroptères de Provence et déjà présentée en 2004 à l'Ecomusée, cette intéressante expo sera visible au parc national du Mercantour du 15 juin au 15 septembre puis aux Baux de Provence (Cigales) jusqu'à la mi-octobre.

Expos à l'écomusée de la Crau

Du 16 juin au 15 septembre : La Provence d'Arène.

Pour décrire la peinture, de Jean Arène, les adjectifs « robuste » ou « rustique » reviennent souvent. L'artiste a fait vœu de dépouillement dans sa peinture : inutile d'en rajouter, pas de superflu, Jean Arène va à l'essentiel afin d'exprimer au mieux la grandeur de la Nature.

Le CEEP a choisi d'exposer les peintures de Jean Arène car il a une vision du paysage en général et de la Crau en particulier, très intéressante. Cette exposition est la seconde à l'écomusée puisque Jean Arène a déjà exposé ses peintures en 1997. On pourra y voir de nouvelles toiles du peintre, certaines spécialement réalisées pour le lieu.

CEEP - Ecomusée de la Crau

Tél. : 04 90 47 02 01

SAINT-MARTIN-DE-CRAU (13)

entrée gratuite, tous les jours sauf le dimanche, de 9h à 12h et de 14h à 18h.



mais c'est oublié une autre notion : la valeur patrimoniale des espèces et des habitats. C'est ainsi que pour la France, les écorégions méditerranéennes revêtent une très grande importance.

Journées Zones Humides à Fréjus

Le CEEP y était ! C'est d'ailleurs sous son impulsion que l'événement s'est concrétisé il y a maintenant trois ans aux Etangs de Villepey. Le 3 février était consacré aux écoles avec des guides naturalistes. Les 4 et 5 février, c'est là qu'il fallait être pour une balade accompagnée par une botaniste du Conservatoire Botanique de Porquerolles, une conférence sur les conséquences des feux de forêts vis-à-vis des amphibiens et des reptiles par un naturaliste de Reptil'Var ou encore une conférence sur Villepey à l'époque romaine par un guide historique. Le CEEP a assuré une balade sur le thème des milieux ouverts (observation exceptionnelle d'une grue cendrée), une balade sur le thème des roselières et des dunes et enfin un diaporama sur les oiseaux de Villepey. Gros succès ... Pour 2007, retenir la date : le premier week-end de février.

Le sentier du marais de Beauchamp

Marais proche de la ville d'Arles, riche de nombreuses plantes rares et protégées, abritant des oiseaux d'eau et une manade, le site de Beauchamp a été aménagé par le CEEP, la ville d'Arles et les chantiers d'insertion Synernat : une boucle pédestre aménagée (observatoire, caillebotis et ponton) mène à la découverte des milieux humides, de la flore et la faune du site. Ouvert au public et accessible à pied depuis la ville, le départ du sentier se fait depuis le stade de Beauchamp à Pont de Crau, à la sortie d'Arles, direction Raphèle.

Ci-contre, un des panneaux du sentier de Beauchamp

Nouveaux salariés

Arnaud Guigny quitte pour un an, en congés sans solde, la Muraille de Chine et Riou pour les îles Chauzey, site du Conservatoire du Littoral. Il est remplacé par Fabien Revest dès le mois de mai. Jacques-Yves Dardun, déjà recruté par le CEEP l'an passé, est employé durant 6 mois pour le programme Life Oiseaux marins, ainsi que Jean-Patrick Durand pour une période de 7 mois. Guillaume Paulus est employé pour 7 mois pour l'étude des gangas et des alouettes calandres. Stéphanie Lieberherr, chargée de mission dans les Alpes-Maritimes, est en congé maternité jusqu'à la fin de son contrat, Muriel Bres reprend le poste à mi-temps.

La mousse pour mesurer l'ozone

Un paléobotaniste anglais a établi une corrélation entre la concentration en ozone dans la stratosphère et la concentration en pigments absorbant les UV-B dans la paroi des spores d'une espèce de mousse. Cette découverte et la possibilité d'étudier des spores fossiles pourraient permettre de vérifier l'hypothèse d'un trou massif dans la couche d'ozone à la toute fin de l'ère primaire qui serait responsable de la plus grande extinction d'espèces de tous les temps.

Fermeture de mines à chauve-souris



Deux nouvelles fermetures adaptées aux chauves-souris ont été engagées cette année à La Londe-les-Maures :

- La pose d'un périmètre grillagé à une entrée de la mine de Valcros, qui a été négociée entre le propriétaire, la DIREN et la DRIRE, dans le cadre du programme LIFE Chiroptères* «grand sud». Le CEEP propose la signature d'une convention avec le propriétaire. Un projet d'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope est en cours.

Le plan du sentier
Vous êtes ici

La grande famille des hérons

Sur de longues pattes, les hérons ont "un long bec emmanché d'un long cou".
Tous les hérons sont des prédateurs. Ils chassent et pêchent insectes, batraciens, poissons ...
9 espèces de hérons vivent en France et ont besoin des zones humides pour manger, se reproduire, s'abriter. On peut observer tous ces hérons à Beauchamp.

Trois hérons blancs

L'élégante **Aigrette garzette** est commune toute l'année, perchée dans les arbres ou traquant ses proies au bord de l'eau.

Le **Héron gardeboeufs**, de même taille et souvent en groupe, accompagne taureaux et chevaux qui déboussent les insectes.

La **Grande Aigrette**, visible en hiver, est aussi grande que le Héron cendré.

Pour nicher, certains hérons occupent les arbres, d'autres les roselières. Pour éviter la concurrence, les espèces peuvent nicher les unes après les autres. Pour se nourrir, certains peuvent descendre les eaux profondes avec leurs grandes pattes, d'autres attendent la crépuscule pour pêcher. La taille des proies correspond à la taille du bec.

Héron cendré ou Héron pourpré ?

Le Héron cendré est grand et gris. Commun, il est présent toute l'année et niche ici. Le Héron pourpré, grand et brun-rouge, est souvent caché dans les roselières. Il niche ici et passe l'hiver en Afrique.

Bihoreau, crabier, blongios nain et Butor

Ces 4 hérons sont migrateurs.

Le **bihoreau** est presque nocturne et passe la journée dans les arbres.

Le **crabier**, rare à Beauchamp, vient parfois s'y nourrir.

Le **Blongios nain** est très petit et discret et reste à l'abri dans les buissons au bord de l'eau. Devenu rare avec la régression des roselières, le **Butor** ne vit que dans les roselières. Les nuits de printemps, il chante comme une corne de brume pour appeler les femelles.

Le Héron pourpré

Le Héron cendré

Le Héron gardeboeufs

L'Aigrette garzette

Le Héron cendré

Le Héron pourpré

Le Crabier

Le Blongios nain

Le Butor

La Grande aigrette

- A la Mine du Verger**, le CEEP est intervenu ce printemps auprès de la DRIRE et de la DIREN pour qu'un puits et une galerie soient équipés de lucarnes à chauves-souris.

*Action du Groupe Chiroptères de Provence dans le cadre du Programme LIFE « conservation de 3 chiroptères cavernicoles dans le sud de la France » coordonné par la Société d'Etude et de Protection des Mammifères.

**Nous remercions Mr et Me Mazu et Marie Pierre Bertet pour leurs informations sur ce site.

Chantier du cabanon à chauve-souris

A Correns (Var), le CEEP vient d'achever la restauration d'un gîte à murins à oreilles échanquées. Ce projet vise à protéger une colonie de reproduction de cette espèce vulnérable. Dans le cadre d'une convention avec le propriétaire, les travaux de réfection du toit du cabanon et la pose d'une grille ont été réalisés par le CEEP en partenariat avec l'Institut Médico-Educatif de Sylvabelle et à l'aide d'un financement Natura 2000 du Ministère chargé de la protection de la nature.

Infos adhérents

Pour savoir si vous êtes à jour de votre adhésion au CEEP, vous pouvez désormais vous référer à l'étiquette de l'adresse d'envoi où est précisée la date de début d'adhésion. Michèle Tarrin est à votre disposition pour tout renseignement au siège à Aix. Concernant les Feuilletés natura-

listes de Provence, la diffusion se fait désormais par Internet en téléchargeant la publication depuis le site Internet du CEEP. Il est possible de recevoir un exemplaire papier imprimé (pour les adhérents sans connexion Internet), il faut pour cela faire la demande auprès de Michèle Tarrin.

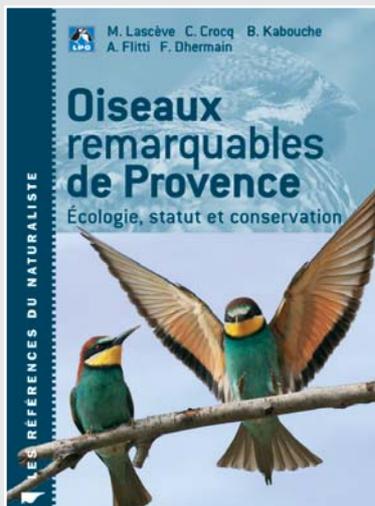


à lire à paraître à lire à paraître à lire à paraître à lire

Oiseaux remarquables de Provence

Sorti depuis le 15 mai 2006.

Synthèse unique grâce à la contribution de plus de 80 ornithologues réunis pour rédiger 173 monographies présentant le statut de conservation et l'écologie des oiseaux rares, menacés ou à surveiller de la région PACA. Plus de 200 photographies et autant de cartes de situation en couleurs agrémentent cet ouvrage indispensable pour les ornithologues, les



élus et les aménageurs d'espaces, mais aussi pour tous les amoureux de la nature.

Coordonné par la LPOPaca en collaboration avec le CEEP.

39€, éd. : Delachaux & Niestlé.

Faune de Provence

Montagne Sainte-Victoire

Le prochain numéro du Faune de Provence, publication scientifique annuelle du CEEP, sera consacré au patrimoine naturel de la montagne Sainte-Victoire. Cet article fait suite aux études Natura 2000 pilotées par le Grand Site Sainte-Victoire. Ensuite, la publication des numéros classiques reprendra.

Atlas des plantes rares ou protégées des Hautes-Alpes

Sortie prévue le 10 octobre 2006

La Société Alpine de Protection de la Nature (SAPN) va éditer cette année un magnifique ouvrage richement illustré (photographies et dessins) et qui, outre une description de l'écologie et de la répartition de ces espèces, insiste tout particulièrement sur les menaces et les mesures de sauvegardes. Le CEEP a été associé à cet ouvrage collectif en compagnie du Conservatoire Botanique National Alpin, du Parc National des Ecrins, de l'ONF et de l'association Arnica montana. Appel à souscription à venir.

le coin des naturalistes

Bilan STOC-eps en PACA

Le suivi des oiseaux communs dirigé au niveau national par le CRBPO (Centre de Recherches Biologiques des Populations d'Oiseaux) progresse d'année en année dans notre région. En 2005, 500 points d'écoute ont été réalisés par 42 observateurs, 30 points de plus qu'en 2004. De 7 à 13 carrés échantillons (un carré correspondant à 10 points d'observations) ont été effectués par département ce qui permet d'avoir une couverture assez complète de la région. Il faut rajouter à ce bilan le suivi effectué par des salariés du CEEP sur trois terrains en gestion avec un protocole adapté aux problématiques des sites (Valescure, 84, Beauchamp et Saint-Chamas, 13). De plus, le Vallon de la Sénancole (84) géré par le CEEP fait l'objet d'un suivi mais qui rentre dans le réseau de référence (carrés sélectionnés par tirage aléatoire).

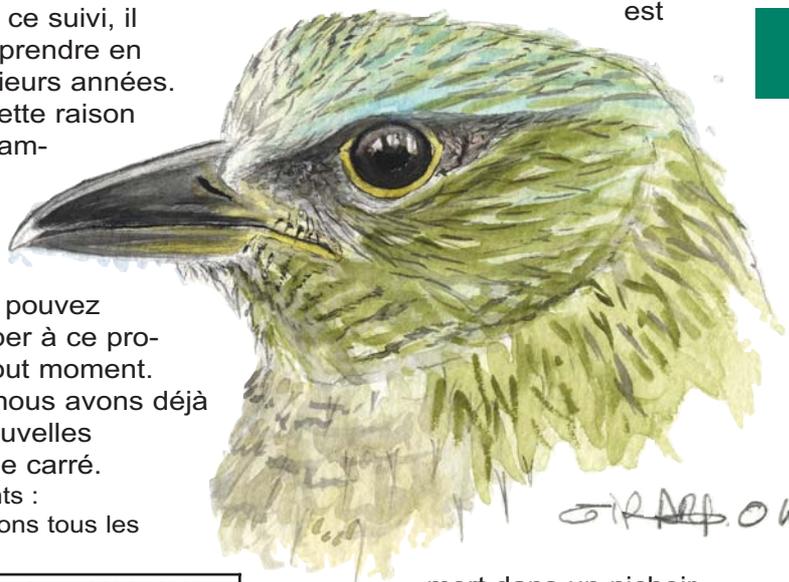
En 2004 et 2005, 350 points ont été réalisés avec la même pression d'observation. Ils permettent de mettre en évidence l'évolution d'une année à l'autre des 55 espèces les plus communes (voir site internet du CEEP). Sur cet échantillon d'espèces, 12 sont en baisse, 28 sont considérées comme stables (variation de plus ou moins 10%) et 15 sont en augmentation.

Le fait le plus marquant de cette année est l'explosion des effectifs de la caille des blés, particulièrement forte en PACA, elle a été ressentie sur toute la France. Le troglodyte mignon réalise aussi une très belle progression. Et très réjouissante est l'augmentation assez bien marquée du bruant ortolan. Il faut préciser que les évolutions observées d'une année à l'autre ne sont pas forcément révélatrices de l'état de santé des populations. Les variations du succès de reproduction influencé par de nombreux facteurs environnementaux sont en partie responsables des chutes ou augmentations que nous observons annuellement. Les conditions d'hivernage et de migration ont aussi une part très importante dans les variations des effectifs. Par conséquent, pour une réelle appréciation de la santé des espèces par ce suivi, il convient de prendre en compte plusieurs années. C'est pour cette raison que le programme STOC-eps est un programme à long terme. Vous pouvez donc participer à ce programme à tout moment. Pour 2006, nous avons déjà reçu cinq nouvelles demandes de carré. Remerciements : Nous remercions tous les

participants bénévoles qui réalisent un, deux, ou trois carrés STOC. Merci aussi à Olivier Hameau et Cédric Denis qui ont organisé localement la centralisation des données.

Du nouveau pour les rolliers...

Dans le cadre des études du CEEP sur les oiseaux macro-insectivores, nous baguons les poussins de rolliers d'Europe dans les nichoirs placés à leur intention en Crau. Au total, 148 rolliers ont été bagués depuis 4 ans. Cette année, nous avons eu les deux premières reprises : un oiseau bagué en juillet 2003 a été trouvé deux ans plus tard en Libye à près de 2500 km du lieu de baguage. Le second oiseau bagué en juillet 2004 a été retrouvé en juillet 2005 en Hongrie à plus de 1300 km du lieu de baguage. Cet individu est



mort dans un nichoir sans que l'on sache pourquoi. Sa probable reproduction en Hongrie remet en cause les hypothèses sur la fidélité de l'espèce à son lieu de naissance et de nidification. De plus, elle illustre les échanges qui peuvent exister entre les populations d'Europe de l'ouest en relative bonne santé avec celles de l'est où l'espèce est en régression depuis des dizaines d'années. Cette étude est soutenue par

Espèce	Tendance 2004 - 2005	Espèce	Tendance 2004 - 2005
faucon crécerelle	+31 %	fauvette mélanocéphale	-3 %
perdrix rouge	-47 %	fauvette passerinette	-10 %
caille des blés	+300 %	bouscule de cetti	-20 %
alouette des champs	+10 %	pouillot de Bonelli	+1 %
alouette lulu	+27 %	choucas des tours	-14 %
hirondelle rustique	+4 %	moineau domestique	+9 %
pipit rousseline	+22 %	chardonneret élégant	-23 %
troglodyte mignon	+108 %	verdier d'Europe	+42 %
rougegorge familier	+19 %	bruant ortolan	+36 %
rossignol philomèle	-23 %	bruant proyer	+17 %

Tendance d'évolution de vingt espèces d'oiseaux communs entre 2004 et 2005.

le CRBPO et fait l'objet d'un programme personnel. Elle est réalisée dans le cadre de Natura 2000.

Observations de crave à bec rouge

Le Centre de Recherche sur les Ecosystèmes d'Altitude (CREA) mène actuellement un programme de recherche sur les craves à bec rouge. Cette espèce a fortement régressé depuis la perte du pastoralisme à l'échelle de l'arc alpin. Très inféodés aux milieux ouverts et pâturés pour la recherche de nourriture, les craves à bec rouge nichent dans les falaises en colonie. Cette étude concerne uniquement les hivernants aussi bien sur leurs lieux de nourrissage que lors de leurs regroupements nocturnes. Cependant, toutes les informations sur cette espèce sont les bienvenues. Pour plus d'infos, rendez vous sur le site web du CREA <http://www.crea.haute-savoie.net> où des fiches d'observation sont téléchargeables. Le CEEP se charge de la coordination des observations pour la PACA, donc pour vos observations, n'hésitez pas à contacter :

Pascal Tartary,
292 chemin de l'Establerie -
Villa 3 Les Hauts Pommiers -
83 440 CALLIAN,
tél. : 04 94 47 66 52
e-mail : espaces.naturels.provence.fondurane@wanadoo.fr

Prospection Mares

Depuis avril 2005, le CEEP a initié un inventaire des mares de PACA. Nous organisons une prospection des mares du massif du Malvoisin-Colle du Rouet dans le Var le dimanche 24 septembre 2006 à partir de 10h (inscription nécessaire). Nous vous rappelons que le programme de l'inventaire mares de PACA est disponible sur le site web du CEEP, ainsi que les fiches de terrain à télécharger.

Pour plus d'info, n'hésitez pas à contacter

Pascal Tartary
Tél. : 04 94 47 66 52

Lancement du Suivi national des papillons de jour

Un programme national de suivi des papillons de jour communs de France, intitulé STERF (Suivi Temporel des Rhopalocères de France), mené par le Muséum National d'Histoire Naturelle est lancé cette année. L'intérêt et le succès de cette initiative repose sur le nombre et la large distribution spatiale des observateurs qui constitueront le réseau. Nous espérons qu'un grand nombre d'entre vous sera séduit par le programme et le rejoindra !

De nos observations naturalistes personnelles ou associatives, nous avons généralement le sentiment que la faune de papillons s'appauvrit. Mais cette situation n'est pas uniforme. Certaines espèces progressent et d'autres régressent. En France, nous manquons d'un outil pour quantifier ces évolutions spatiales et/ou temporelles de notre faune de papillons, alors que ce type d'outil a fait ses preuves dans plusieurs autres pays



européens. Avec le STERF, nous espérons que naturalistes et scientifiques combleront ce déficit.

Le STERF concerne donc toutes les espèces de papillons de jour, communes ou rares, et tous les habitats, riches ou pauvres. La méthodologie repose sur l'observation visuelle au cours de transects (parcours), sans nécessité de capture des papillons. Les comptages se feront sur 5 à 15 transects par site, choisis dans des carrés de 2 km sur 2 km, parcourus chacun en 10 minutes et ce, au moins 4 fois par an (mai à août).

Vous souhaitez en savoir plus ou vous inscrire au STERF, toutes les informations nécessaires sont sur le site internet :

<http://www.mnhn.fr/vigie-nature>

Si vous souhaitez participer à un suivi de papillons plus facile à mettre en oeuvre, un autre programme de suivi est lancé en parallèle : l'Observatoire des Papillons de Jardins (OPJ).

Rendez-vous sur le site :

www.noiconservation.org.

La diane, la proserpine et le scorpion languedocien



Des enquêtes de répartition des papillons diane, proserpine et du scorpion languedocien sont en cours sur le site internet de l'Onem :

www.onem-france.org

Parc Naturel Régional du Verdon Inventaire des plantes des moissons

Les messicoles sont le symbole d'une agriculture vivante et d'un environnement de qualité. Elles participent à une esthétique des paysages agricoles ancrée dans la mémoire collective et elles ont inspiré de nombreux artistes (Monet, Klimt ...). La plupart ont été (ou sont encore) utilisées en tant que plantes médicinales, vétérinaires, alimentaires, horticoles. De la survie des messicoles dépend également les espèces insectes qui leurs sont inféodées.



Champ d'orge à la Rabelle, site du CEEP, commune de la Verdrière

Cependant la plupart des plantes des moissons en France sont en régression et certaines ont déjà disparu.

Le Sud-Est de la France constitue sans doute un des derniers bastions où ces espèces sont encore relativement bien présentes ou en tout cas, offre encore des conditions qui leur soient favorables.

Le Parc naturel régional du Luberon et le Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles (CBNP) ont initié depuis plus d'une dizaine d'années, un programme de suivi et de conservation des messicoles. Sur ce secteur, le CEEP est intervenu pour l'achat d'un terrain agricole du Luberon où se développe, dans une culture de céréales, la rarissime garidelle fausse-nigelle *Garidella nigellastrum*.

Les messicoles – définition

Sensus stricto, les messicoles sont des espèces végétales inféodées aux cultures de céréales et de lin. Elles ont accompagné l'homme depuis le néolithique. A partir de plusieurs foyers de dispersion (Proche-Orient, Asie Centrale et une partie du bassin méditerranéen), elles se sont diffusées dans pratiquement toute l'Europe. Cette flore se développe généralement très rapidement au printemps et fleurit avant les moissons.

Le département du Var abrite 61 espèces, ce qui en fait un des départements français les plus riches en messicoles. Depuis 1992, le CEEP s'est penché sur la conservation des plantes des moissons dans le Haut Var, au travers de la gestion de la propriété agricole du WWF de la Rabelle et en par-

tenariat avec le CBNP. Dans le cadre d'une convention avec un éleveur, la culture de céréales sans herbicide y est maintenue laissant s'exprimer la banque de graines d'un sol qui n'a pas connu de désherbant.

La connaissance des plantes messicoles sur le reste du Parc Naturel Régional du Verdon (PNRV) demanderait à être précisée et les enjeux de conservation mieux évalués. C'est dans cet objectif que le Parc a identifié dans son projet de charte 2006-2016 la réalisation d'inventaire des messicoles. Le 14 septembre 2005 le PNRV et le CEEP ont décidé de mutualiser leurs moyens, via une convention cadre de partenariat.

Au vu de cette convention, le PNRV a fait appel au CEEP pour définir et mettre en oeuvre cet inventaire. Joseph Celse (stagiaire MASTER) et Dominique Rombaut (chargée de mission CEEP) seront chargés de mettre en place cette action. Le PNRV conserve la coordination globale. Les associations INFLOVAR, INFLOALHP, le CBNP et le CBNA de Gap Charance sont également partenaires.

Les inventaires sur le terrain débiteront dès ce printemps. Ils concerneront dans un premier temps le plateau de Valensole, le secteur de la Verdrière et de St André des Alpes. Plusieurs saisons de prospection seront certainement nécessaires pour identifier les potentialités du Parc en messicoles. Parallèlement, le PNRV et le CEEP vont examiner quelles peuvent être les mesures développées en faveur des plantes des moissons. Afin de conserver un patrimoine messicole de qualité, les agriculteurs doivent être aidés par des mesures contractuelles à long terme indemnisant les manques à gagner, mais aussi par la sensibilisation du public et l'incitation à une agriculture plus respectueuse de l'environnement.

Dominique Rombaut

Appel à botanistes

pour l'inventaire des messicoles du Verdon !

Afin de mieux cerner les potentiels pour la conservation des messicoles dans le Parc Naturel Régional du Verdon, nous organisons des journées d'inventaire des plantes des moissons. Nous avons besoin de vous, botanistes confirmés ou seulement amateurs, toute aide étant la bienvenue !

Un week-end est déjà fixé

les 10 et 11 juin : inventaire, plateau de Valensole
(Alpes de Haute Provence).

Vous pouvez vous inscrire à cet inventaire ou demander des renseignements complémentaires auprès de :

Dominique Rombaut, Chargée de mission CEEP Var
1 pl. de la Convention 83340 LE LUC EN PROVENCE

Tél/fax : 04 94 73 36 86

dominique.rombaut@wanadoo.fr

Appel à bénévoles pour les îles de Marseille

Participation à la gestion et à la protection du patrimoine naturel

Vous êtes membre du CEEP, motivé, disponible et désireux de contribuer à la gestion et la conservation du patrimoine naturel des îles de Marseille : rejoignez notre groupe de bénévoles et venez participer à des actions de suivis et de protection des milieux.

Surveillance des rapaces de l'archipel du Frioul jusqu'à fin juin 2006

Du fait de l'importance de la fréquentation sur le Frioul, les rapaces nicheurs ne sont pas à l'abri du dérangement lors de la période de reproduction. Ces dérangements peuvent entraîner, en cas de prolongement, l'interruption de la couvaison, l'arrêt du nourrissage des jeunes et l'échec de la reproduction. Outre le suivi de l'espèce, il convient donc de veiller à la tranquillité du territoire de nidification par une surveillance et une sensibilisation des usagers en accentuant l'effort les week-ends, jours fériés et périodes de vacances scolaires où la fréquentation est nettement plus importante.

Aménagement de sentiers sur les îles du Frioul du 5 juin au 19 juin et du 18 septembre au 13 octobre 2006

Depuis 2002, l'association Alpes de Lumière, spécialisée dans le travail de la pierre sèche et la restauration du patrimoine bâti effectue des aménagements



Puffin, aquarelle de Cyril Girard



Chantier de construction d'un sentier avec Alpes de Lumière

de sentiers balisés en partenariat avec le CEEP dans le cadre de la gestion du Parc Maritime des Îles du Frioul. Nous recherchons des bénévoles pour aider à la création et la restauration des sentiers : tri et acheminement de pierres, construction de marches et de murs en pierre sèche.

Pour de plus amples renseignements et pour toute inscription merci de contacter directement l'association Alpes de Lumière :

Alpes de Lumière

BP 581 Place du Palais - 04300 FORCALQUIER

Tél : 04 92 75 22 01 - Fax : 04 92 75 46 10

Site Internet : <http://www.alpes-de-lumiere.org>

Opérations de nettoyage du liseré côtier (10 et 11 juin 2006)

Le CEEP Marseille organise pour la 5^{ème} année, un week-end « Opération Îles Propres » sur les deux archipels marseillais les 10 et 11 juin 2006. (samedi 10 à l'archipel du Frioul et dimanche 11 à l'archipel de Riou)

Dans le cadre des sorties nature du CEEP une journée de nettoyage des criques du Frioul avec visite de site sera également organisée à l'automne 2006.

Avertissement :

Pour oeuvrer sur les îles, vous devez être en bonne condition physique

(accès sur les îles en zodiac, débarquement sur les rochers, marche en terrain escarpé, fort ensoleillement)

CEEP Marseille , 88 avenue de Montredon, 13008 MARSEILLE

Secteur Riou : Tel : 04 91 25 26 12, courriel : enpriou@club-internet.fr

Secteur Frioul : Tel : 04 91 59 09 12, courriel : semaphorefrioul@free.fr

Saint-André-la Pardiguière Premier site protégé pour les tortues d'Hermann !

A ce jour, il n'existait pas de statut juridique de protection sur un site à tortue d'Hermann. Or il est largement reconnu que la mise en place d'un statut adapté au contexte est souvent un cadre incontournable pour la protection d'une espèce en voie de régression avancée. C'est donc un événement historique pour la tortue d'Hermann qui s'est déroulé le 10 mars 2006 au travers de la signature, par le préfet du Var, du premier Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) en faveur de la tortue. Le site, à cheval sur la commune du Luc et du Cannet des Maures, a été dénommé APPB de Saint-André-la Pardiguière. Il dispose d'une réglementation adaptée aux exigences de l'espèce. Ce projet avait été inscrit par la DIREN en 1997 sur la liste des mesures de protection envisagées

pour la Plaine des Maures. Le site est en effet enclavé au nord-ouest de l'autoroute et au sud-est de la voie ferrée mais présente des densités de tortues très intéressantes.

Lors de la mise en place du PIG (Plan d'Intérêt Général), plusieurs mesures avaient été envisagées : mise en place d'une réserve naturelle dans la partie centrale de la plaine, mise en place d'APPB dans les secteurs à fort enjeux biologiques mais difficiles à rattach

er à la réserve naturelle et sites classés ou inscrits au titre des paysages pour certaines zones situées aux marges nord de la plaine.

Le projet d'APPB de la Pardiguière faisait partie des engagements pris dans le cadre du PIG. Il a été relancé à l'initiative de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt du Var (DDAF) sous la pression des projets qui se sont fait jour sur cette zone (en particulier le développement d'une zone industrielle). Le CEEP et la SOPTOM (Village des tortues) ont contribué au montage technique du dossier sur la totalité des milieux naturels de la zone. Mais les discussions entre la DDAF, la commune du Luc et le bureau d'étude n'ont pas permis de protéger la totalité de la zone. Un compromis a donc été trouvé pour permettre



à la fois le développement de la zone industrielle et la préservation des habitats à tortues. Le reste du site sera protégé fortement sur 358 hectares. En compensation des terrains perdus pour la tortue, la commune s'est engagée à en financer la gestion.

Un comité de suivi sera désigné pour la mettre en place. Le CEEP souhaite pouvoir jouer un rôle important dans la gestion de cet ensemble. D'autres projets d'APPB sont envisagés pour couvrir des populations « orphelines » de tortues, c'est à dire des sites qui ne sont pas pris en compte par le projet de réserve ou le réseau Natura

2000. Si toutes les parties sont d'accord, les APPB sont relativement « rapides » à mettre en place car la procédure ne nécessite pas une consultation nationale. Toutefois, cet exemple montre que les pressions en terme de développement sur les sites à tortues sont forts. Les populations les plus importantes sont souvent situées en effet sur des sites où les enjeux en terme d'aménagement ou de développement de l'agriculture sont importants et généralement prioritaires pour les communes. La vigilance est donc de mise pour le CEEP afin de se faire l'avocat des tortues quand cela est nécessaire.



Ce site présente une mosaïque de bosquets, de pelouses et de zones agricoles traditionnelles.

Rivière Buëch

Etude du patrimoine naturel

C'est dans le cadre de la procédure d'élaboration du contrat de rivière Buëch par le syndicat mixte de gestion intercommunal du Buëch et de ses affluents (SMIGIBA) qu'une étude du patrimoine naturel a été réalisée au cours de l'année 2005.

A cet important travail d'inventaire et de diagnostic nous avons associé le CBNA (Conservatoire Botanique National Alpin), le CRAVE (Centre de Recherche Alpin sur les Vertébrés) et le Groupe Sympetrum afin de travailler sur des thématiques aussi variées que la flore, les habitats naturels, la faune vertébrée (oiseaux, reptiles, amphibiens) et les libellules.

Au final, malgré des aménagements et des usages (exploitation intensive des graviers, endiguements, création du barrage de St Sauveur) qui ont localement altéré le fonctionnement naturel du cours d'eau (enfouissement du lit et assèchement des boisements alluviaux, chenalisation) on retrouve des cortèges d'espèces tout à fait remarquables et caractéristiques

des cours d'eau de piémonts, avec qui plus est, un mélange entre espèces montagnardes et méditerranéennes.

Sous une apparente uniformité le lit du Buëch est en effet caractérisé par une mosaïque d'habitats naturels en perpétuelle évolution au rythme des crues : bancs de galets, vases, fourrés de saules, aulnaies, peupleraies humides à frênes, marais, bras phréatiques, peupleraies et pelouses sèches des terrasses alluviales ...



Le Buëch, où se côtoient sur les bancs de galets le petit gravelot (en haut) et le chevalier guignette (en bas)



Les perturbations naturelles provoquées par les crues torrentielles permettent un rajeunissement de la végétation et jouent ainsi un rôle fondamental dans le maintien d'espèces pionnières.

Sur les bancs de galets nichent le chevalier guignette et le petit gravelot, le guêpier d'Europe est omniprésent dans les berges où l'on retrouve plus localement le martin-pêcheur, les boisements alluviaux abritent notamment de petites colonies de héron cendré ainsi que le milan noir ...

Les petits bras phréatiques (écoulements alimentés par la nappe alluviale), appelés adoux, sont particulièrement remarquables pour leur végétation aquatique et leur faune invertébrée. La qualité de leur eau permet le développement d'espèces polluo-sensibles telles que le potamot coloré (plante aquatique) et l'écrevisse à pieds blancs, ainsi que des libellules comme l'agrion de Mercure ou l'agrion bleuâtre. Le castor d'Europe, qui a récemment conquis le Buëch (il n'était pas connu sur le cours d'eau avant 2000) y a construit un barrage.

Les informations récoltées permettront d'élaborer un plan d'action qui sera intégré au contrat de rivière et qui comprendra à la fois des propositions afin de préserver le fonctionnement naturel du cours d'eau, de prendre en compte les milieux et les espèces dans le cadre de travaux d'entretien de la végétation (préconisation par rapport à l'introduction d'espèces invasives,

L'écrevisse à pieds blancs et l'agrion de Mercure sont deux espèces protégées que l'on trouve dans quelques adoux du Buëch



préservation des espèces en période de reproduction ...) ou encore de mettre en oeuvre des mesures de gestion particulières sur des sites à fort enjeu patrimonial.

Lionel Quelin

Chantiers d'automne Zones humides embroussaillées

Le maintien des milieux ouverts est une problématique récurrente sur les sites en gestion dans les Alpes du sud : marais de Château-Garnier (04), col de Faye (05), tourbières du Briançonnais (05), mare de la Paillade (05) ...

L'objectif est de limiter, sur certains milieux, la dynamique d'embroussaillage défavorable au maintien d'espèces patrimoniales ou à la diversité spécifique de certains milieux. Le CEEP s'efforce alors d'intervenir en appui des acteurs locaux (agriculteur, propriétaires de chevaux ...) pour favoriser la mise en place d'une gestion adaptée par la fauche ou le pâturage. Il peut s'agir, selon les cas, de faciliter l'accès au fon-

cier, de réaliser des travaux lourds de réouverture du milieu (coupe d'arbres, broyage de la végétation), d'orienter les modalités de pâturage, ou encore de débroussailler régulièrement quand cela est nécessaire.

En 2005 deux nouveaux chantiers ont ainsi été initiés

Au marais de Névache un chantier de restauration visant à éliminer des boisements denses de saules sur une zone à herbe de bison *Hierochloe odorata*, à nécessité de faire appel à des entreprises spécialisées.

Les travaux ont consisté, dans un premier temps, dans la coupe et le débitage des troncs par des personnes du CPIE de Haute-Durance dans le cadre d'un chantier de réinsertion. Les rondins ont été stockés en bordure de la parcelle et les branchages évacués vers la déchetterie de Névache.

Dans un deuxième temps et afin de limiter les rejets, les souches ont été arrachées à l'aide d'une pelle mécanique par un entrepreneur local.

Le trou laissé par une grosse souche a été modelé afin de constituer une mare.

A la mare de la Paillade, ce sont des bénévoles du CEEP et de la SAPN (Société Alpine de Protection de la Nature) qui sont intervenus afin de couper les prunelliers qui envahissent progressivement cette mare temporaire qui abrite pas moins de trois espèces végétales protégées sur moins d'un hectare (un grand merci à Sonia, Benjamin, Stéphane, Edouard, Franck, Patrice et Clément pour leur coup de main !).

Lionel Quelin



Coupe et arrachage des saules au marais de Névache



Débroussaillage de la mare de la Paillade

Nouveaux sites sous convention Flore protégée et pélobate cultripède

Dans le département de Vaucluse, les richesses naturelles les plus emblématiques ne sont pas toujours situées au cœur même des espaces protégés et reconnus comme des zones d'intérêt majeur (crêtes du Ventoux, massif du Luberon,...). dans ces secteurs, le rôle de conservation du CEEP prend toute son importance, puisqu'il permet de nouer des contacts privilégiés avec les propriétaires privés et de réfléchir ensemble à la pérennisation du patrimoine naturel abrité sur leurs terrains.

Le travail mené sur le pélobate cultripède dans le Parc Naturel Régional du Luberon a notamment permis de mettre en évidence l'importance pour l'espèce du secteur entre Roussillon et Saint-Saturnin-les-Apt. Sur cette commune, une convention a été passée avec Patrick Augier (exploitant en agriculture biologique), le CEEP, et le Parc Naturel Régional du Luberon. La petite parcelle concernée est voisine d'un étang plus large, qui, à l'occasion des pluies printanières ou automnales, communique avec une mare abritant le pélobate. Ceci a pour conséquence d'amener les poissons présents dans l'étang jusqu'à la mare ... et de leur permettre la prédation des larves de pélobate. Afin de détourner ce problème, les discussions avec P. Augier ont rapidement abouti à une entente pour que celui-ci creuse une nouvelle petite mare (de profondeur et superficie réduites) sur sa parcelle voisine, et isolée de l'étang. Le creusement a été effectué à la fin de l'hiver, et dès le printemps la mare abritait des têtards de crapauds calamites et de pélo-

dytes ponctués ! Gageons que le pélobate ne tardera pas à venir s'y installer.

Sur les piémonts Sud du Mont Ventoux, la zone d'ocres et de sables est porteuse de nombreux enjeux en matière de conservation de la faune et

de la flore. Sur la commune de Villesur-Auzon, c'est le propriétaire lui-même (Michel Gunther, photographe naturaliste), déjà bien conscient des richesses naturelles présentes sur sa propriété d'une quinzaine d'hectares, qui a lui-même contacté le CEEP et le Syndicat du Mont Ventoux. La première visite du site a été plutôt concluante puisqu'au milieu de la mosaïque de milieux présents (ripisylve, prairies, mares, ocre) a été découverte une nouvelle station de *Silène de Porto*, espèce végétale protégée. L'amélioration des mares est envisagée, pour allonger leur durée de mise en eau.

Enfin, plus au Nord du département, à proximité de l'Ouvèze, Grégoire Landru, l'un des membres actifs du réseau de naturalistes du Vaucluse, a découvert une importante station d'épipactis des marais (plus de 1000 pieds fleuris !) et d'ophioglosse vulgaire, une fougère protégée. Ces deux espèces sont peu répandues dans le département et habitent les milieux souvent menacés que sont les zones humides. Le contact des propriétaires et la signature de conventions a été l'occasion de les sensibiliser un peu plus à la protection du patrimoine naturel du département et d'assurer la pérennité de la station.



La mare fraîchement creusée par Patrick Augier, avec des têtards de crapaud calamite et de pélo-

Assemblée Générale 2004, Réunion annuelle des membres du CEEP

Le week-end de l'Assemblée Générale a débuté le samedi 11 juin 2005 par une randonnée dans le vallon de Valescure, site géré par le CEEP et l'ONF, selon une convention tripartite avec la Commune de Saumane-de-Vaucluse. Une gestion particulière a permis le retour depuis 2004 d'un percnoptère d'Egypte, espèce qui se reproduisait autrefois sur place. Ce petit vautour est rare et menacé en France. Les 25 participants à cette randonnée ont pu observer longuement ce rapace survolant les garrigues, accompagné de milans royaux et grands corbeaux.



Sortie au vallon de Valescure

Assemblée Générale, dimanche 12 juin à Monieux, Vaucluse

La mairie avait mis gracieusement une salle à notre disposition.

Participaient à cette assemblée Générale :

- 45 personnes, dont 34 adhérents du CEEP ;
- 9 administrateurs du CEEP : Gilles Cheylan, vice-président, Marc Cheylan, Pierre Horisberger, trésorier adjoint, André Joyeux, Danièle N'Guyen, Vincent Kulesza, président, Henri Spini, trésorier, Claude Tardieu, Jean-Claude Tempier, secrétaire ;
- 4 salariés du CEEP : Jean Boutin directeur, Jean-Christophe Heidet, responsable administratif et financier, Dominique Rombaut, chargée de mission, David Tatin, responsable départemental ;
- M. Jean Ayel, commissaire aux comptes ;
- M. Alain Gabert maire de Monieux, président du Syndicat Mixte du Ventoux ;
- Mme Jocelyne Piot, premier adjoint de la commune de Maubec (84) qui met un bureau à disposition du CEEP sur sa commune, dans le cadre d'un partenariat sur l'étude du guêpier d'Europe ;
- M. Baudet, directeur adjoint du magasin Botanic au Pontet, avec lequel un partenariat est en cours ;
- M. Olivier Peyre, président du CROP Vaucluse ;
- M. Bernard Boisobert et M. Denis Radet, délégués de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage.

71 adhérents présents, ou représentés par un pouvoir, participaient aux votes.

Rapport moral du Président Vincent Kulesza

L'année 2004 restera marquée par deux événements importants : le CEEP a été désigné gestionnaire de la nouvelle Réserve Naturelle Nationale de l'archipel de Riou à Marseille et co-gestionnaire, avec la Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône, de la nouvelle Réserve Naturelle Nationale des coussouls de Crau. Le CEEP a été désigné grâce à sa compétence dans la gestion des milieux naturels et au partenariat très constructif noué avec les autres acteurs intervenant sur ces sites. En collaboration avec la Ville de Marseille, le CEEP gère également le Parc Maritime de l'archipel du Frioul.

D'autres conventions de gestion ont été signées avec les communes du Muy et l'ONF pour plus de 3 000 hectares (83), avec des propriétaires privés à Fuveau (13), Guillestre (05), Saint-Laurent du Cros (05), Le Poët (05), Saint-Jean de Monclar (05), Thorame Basse (05). Des partenariats et conventions ont été signées dans le Vaucluse avec le Parc Naturel Régional du Luberon, le Syndicat Mixte du Ventoux, à Maubec, à Saumane en collaboration avec l'ONF, à Courthézon. L'implication du CEEP sur les sites Natura 2000 en 2004 a été très forte : Crau humide (13), Calanques et îles de Marseille (13), Arbois et chaîne des Côtes (13), mares temporaires de Besse et Flassans (83), Colle du Rouet (83), plaine des Maures (83), Calern et Caussols (06), vallons obscurs de Nice (06), Quatre cantons Dôme et Barrot (06), Haute Siagne (06).

Deux programmes LIFE se sont développés en 2004 : percnoptère d'Egypte et oiseaux marins.

Les activités naturalistes et scientifiques ont été importantes : comptages d'outardes en Crau, programme STOC Eps de suivi des oiseaux communs, poursuite des actions et suivi des aigles de Bonelli, percnoptère d'Egypte, chouette chevêche, rolhier d'Europe, glaréole à collier, pétrels et puffins, cormoran huppé, outarde canepetière, ganga cata, oedicnème criard, alouette calandre, tortue d'Hermann, vipère d'Orsini, pélobate culpipède, sonneur à ventre jaune, azuré de la sanguisorbe... Le CEEP regroupe, pour la plupart de ces espèces, les meilleurs spécialistes nationaux, ce qui permet de travailler efficacement avec nos partenaires dans un objectif de conservation.

En 2004, le CEEP a organisé 48 sorties nature auxquelles 817 personnes ont participé, et 10 chantiers d'intervention en

milieu naturel. L'Ecomusée de Crau a reçu 13 000 visiteurs et présenté six expositions.

Le CEEP regroupe 518 adhérents, dont 184 familles. Fort de ses 30 ans d'expérience, de ses 37 salariés (29 en équivalent temps plein) en 2004 et de ses nombreux bénévoles, le CEEP est maintenant une institution reconnue par tous.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Montant des cotisations pour l'adhésion au CEEP :

Le montant restera inchangé pour le prochain exercice : 15 € pour les personnes à faible niveau de revenus, 25 € pour une adhésion individuelle, 30 € pour une famille, 40 € pour une action verte.

Ces montants sont adoptés à l'unanimité.

Questions posées par les participants :

- sur l'étendue des actions dans les Hautes-Alpes ;
- sur la ligne à grande vitesse pour le T.G.V. qui va passer d'Aix ou Marseille vers Nice, avec jonction vers Toulon, et traversée de la plaine des Maures ;
- sur l'absence de subventions de la part du Conseil Général des Alpes-Maritimes, département où le CEEP mène des actions régulières ;
- sur le rôle de la LPO dans le LIFE Percnoptère ;
- sur les relations avec la LPO ;
- sur la parution des feuillets naturalistes et le retrait de la participation financière de la LPO ;
- sur les activités de l'association SEN- STIFTUNG ;
- sur l'existence d'une grille des salaires au CEEP.

Renouvellement du Conseil d'administration du CEEP.

Le Conseil d'administration se renouvelle chaque année par tiers.

Les administrateurs sortants sont : Gilles Cheylan, Marc Cheylan, Pierre Horisberger, Alain Marmasse.

Alain Marmasse ne se représente pas. Se représentent : Gilles Cheylan, Marc Cheylan, Pierre Horisberger, ainsi que de nouveaux candidats : Yves Derrien, Maurice Dezagher, Eliane Geyer et Patrice Van Oye.

Sont élus administrateurs, à l'unanimité : Gilles Cheylan, Marc Cheylan, Pierre Horisberger, Yves Derrien, Maurice Dezagher, Eliane Geyer et Patrice Van Oye.

Le Conseil d'administration du CEEP est désormais composé des administrateurs suivants : François Bavouzet, Gilles Cheylan, Marc Cheylan, Yves Derrien, Maurice Dezagher, Guy Durand, Eliane Geyer, Pierre Horisberger, Denis Huin, André Joyeux, Vincent Kulesza, Danièle N'Guyen, Henri Spini, Claude Tardieu, Jean-Claude Tempier, Patrice Van Oye.

Rapport financier

du trésorier Henri Spini

Compte de résultat 2004

Le compte de résultat présente 1 450 143 € de produits, en augmentation de 5 % sur l'exercice 2003.

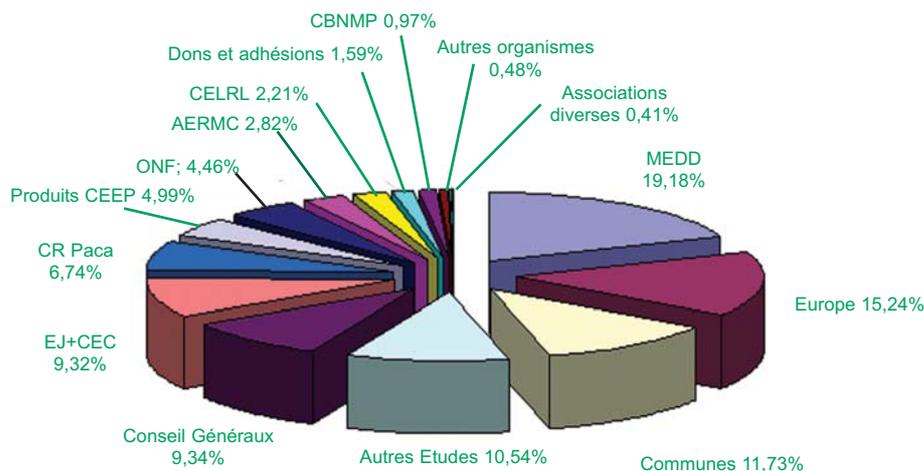
Les subventions s'élèvent à 895 414 € (Etat = 241 470 €, Conseil Régional = 99 168 €, Conseils généraux = 137 432 €, communes (dont Marseille) pour 139 152 €). Les «études» représentent un montant de 292 494€, les locations de pâturages 35 070 € et les manifestations diverses 18 096 €. Les adhésions représentent 13 821 €, les dons 9 513 € et les actions vertes 5 011 €. Les charges de personnel s'élèvent à 931 062 €, les charges d'exploitation atteignent 493 935 €.

Le résultat positif de l'exercice s'élève à 8 539 €. Il est proposé à l'Assemblée Générale d'affecter ce résultat au fonds associatif qui s'élève à 1 509 170€, somme inscrite au bilan qui est présenté ci-dessous.

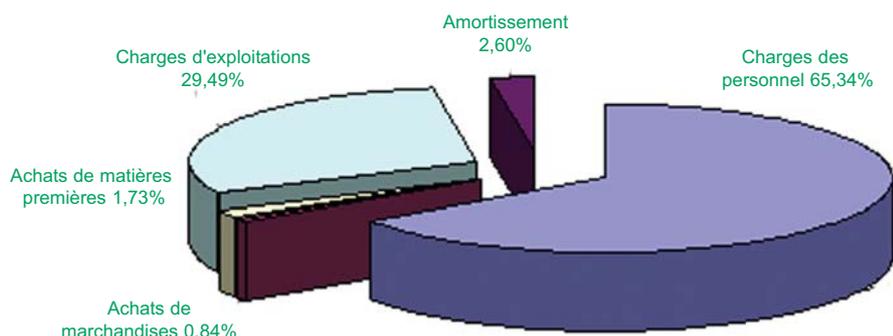
Compte de résultat 2004

	2004	2003	Variation
PRODUITS			
ventes Ecomusée	17 367 €	19 974 €	-13%
Manifestations	18 096 €	13 312 €	36%
Locations pâturages	35 070 €	32 108 €	9%
Etudes	581 446 €	165 619 €	251%
Subventions	606 462 €	971 536 €	-38%
Subventions à l'emploi, Reprises, Transferts de charges	154 905 €	156 802 €	-1%
Dons et autres produits	22 976 €	4 694 €	389%
Adhésions	13 821 €	11 624 €	19%
TOTAL PRODUITS	1 450 143 €	1 375 669 €	5%
CHARGES			
Charges de personnel	931 062 €	785 877 €	18%
Achats de marchandises	11 919 €	17 706 €	-33%
Autres achats	443 353 €	328 008 €	35%
Impôts et taxes (sauf Taxe sur les salaires)	1 586 €	1 457 €	9%
Dotations aux amortissements	37 077 €	21 218 €	75%
Autres charges			
TOTAL des charges	1 424 997 €	1 154 266 €	23%
Report Engagements sur exercices antérieurs.	846 287 €	573 625 €	48%
Engagement à réaliser	912 980 €	846 287 €	8%
Variation des fonds dédiés	66 693 €	272 662 €	
RESULTAT FINANCIER	-3 369 €	-8 871 €	-62%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	33 261 €	-14 458 €	
RESULTAT	8 539 €	-74 588 €	

Les produits d'exploitation :



Les charges d'exploitation :



Bilan

Le bilan de l'association vous est présenté ci-dessous :

	2004	2003	Variation		2004	2003	Variation
Actif				Passif			
Immobilisation incorporelles		3 587 €	-100%	Fonds associatifs	351 807 €	424 945 €	-17%
Terrains	1 244 256 €	1 152 025 €	8%	Résultat de l'exercice	8 539 €	-73 135 €	-112%
Autres immobilisations	76 218 €	57 311 €	33%	Subventions d'investissement	1 148 824 €	1 093 669 €	33%
Immobilisation financières	7 022 €	8 365 €	-16%	Total Fonds associatifs	1 509 170 €	1 445 479 €	4%
Total Actif Immobilisé	1 327 496 €	1 221 288 €	9%	Provisions pour risques et charges	15 245 €	15 245 €	0%
Stock Ecomusée	10 557 €	10 715 €	-1%	Fonds dédiés	1 378 150 €	1 198 002 €	15%
Subventions à recevoir	1 378 150 €	1 198 002 €	15%	Emprunts	121 210 €	453 781 €	-73%
Disponibilité et VMP	121 210 €	453 781 €	-73%	Dettes fournisseurs	52 682 €	50 253 €	5%
Charges constatées d'avance	52 682 €	50 253 €	5%	Dettes fiscales et sociales	1 562 599 €	1 712 751 €	-9%
Total actif circulant	1 562 599 €	1 712 751 €	-9%	Autres dettes	1 562 599 €	1 712 751 €	-9%
Total Actif	2 890 096 €	2 934 039 €	1%	Produits constatés d'avance	157 751 €	289 187 €	-45%
				Total des dettes	452 702 €	627 029 €	-28%
				Total passif	2 890 096 €	2 934 040 €	-1%

18

Budget prévisionnel de fonctionnement 2005

Au 12 juin 2005, le budget prévisionnel de l'année s'élève à 2 000 103 €.

dépenses		recettes	
Total fonctionnement dont :	439 822 €	A Nouveaux 2004	868 140 €
602 Matières premières et fournitures consommables 36	850 €	Diren	432 793 €
603 Variations de stocks	0 €	Agence de l'Eau	57 244 €
604 Prestations de services	19 897 €	Conseil Régional	139 952 €
605 Achats matériels équipements travaux	18 920 €	Conseil Général 04	6 031 €
606 Achats non stockés de matières et fournitures	42 762 €	Conseil Général 05	9 182 €
607 Achats de marchandises	5 055 €	Conseil Général 06	0 €
613 Locations	29 351 €	Conseil Général 13	99 602 €
614 Charges locatives	5 600 €	Conseil Général 83	35 000 €
615 Entretien et réparations	8 342 €	Conseil Général 84	2 000 €
616 Assurances	16 373 €	Communes	181 043 €
617 Etudes et recherches	100 307 €		
618 Divers (Documentations, frais de colloques...)	4 385 €	Chambre d'agriculture	0 €
622 Honoraires	20 500 €	CBNMP	12 000 €
623 Publications	24 610 €	ONF	4 000 €
625 Déplacements, missions, Hébergements	70 964 €	PNRL	8 100 €
626 (Télé) communications	35 906 €	Conservatoire du Littoral	11 200 €
		Escota	7 390 €
Total Charges	439 822 €	Nature et Découverte	4 500 €
Amortissement/Investissement	99 500 €	Produits CEEP	66 770 €
Total salaires	885 846 €	Sifracco	6 550 €
Total Dépenses	1 425 168 €	Autres	28 100 €
Résultat financier	2 500 €	EdF	3 506 €
A reporter pour 2006	572 435 €	Adhésions	14 000 €
TOTAL Charges	2 000 103 €	Botanic	3 000 €
		TOTAL Produits	2 000 103 €

Rapport du Commissaire aux comptes, M. Jean Ayel

M. Ayel certifie que les comptes sont réguliers et sincères et reflètent l'activité de l'association.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité, ainsi que l'affectation du résultat positif au fonds associatif.

Les partenaires du CEEP

Toutes les actions du CEEP sont rendues possible grâce au soutien du Public et grâce à nos différents partenaires avec qui nous œuvrons pour la préservation du patrimoine naturel provençal :

OPIE Provence -
Alpes du sud
Office Pour les
Insectes et leur
Environnement



Siège administratif :
Muséum d'Histoire
Naturelle
Boulevard Longchamp
13001 Marseille

Bureau :

Président :
André Chauliac
Vice-Président
d'Honneur :
Louis Bigot
Trésorier :
Thierry Varenne
Secrétaire :
Michel Papazian

Conseil

d'Administration :
Jean-Michel Berenger,
Patrick Bonneau,
André Chauliac,
Henri Descimon,
Claude Favet,
Gilles Laplanche,
François Luault,
Michèle Lemonnier,
Annie Malausa,
Jean-Claude Malausa,
Gabriel Neve,
Michel Papazian,
Thierry Varenne,
Jean-Pierre Vesco.

L'OPIE est une association qui regroupe les amateurs d'insectes et dont la vocation est de développer des **études entomologiques**. L'association, dont l'antenne nationale est située à Guyancourt (78), est agréée par le Ministère de l'Environnement et membre de l'Alliance Mondiale Pour la Nature (IUCN).

La copie et la diffusion des articles sont vivement recommandées sous réserve de citation des auteurs et de la revue.

Les collectivités locales

Conseil Régional PACA
Agence Régionale Pour l'Environnement,
Conseils Généraux des Hautes-Alpes, du Var,
des Alpes de Haute-Provence, des Bouches-du-Rhône,
du Vaucluse, Agence Publique du Massif des Alpilles.

Les établissements agricoles

Chambre d'Agriculture Bouches-du-Rhône,
CERPAM, Comité du Foin de Crau,
Syndicat des éleveurs de Mérinos.

Les communes

Forcalquier (04), Thorame-basse (04), Névache (05),
Cervières (05), Saint-Laurent-du-Cros (05),
Molines-en-Queyras (05), Biot (06), Valbonne (06), La
Trinité (06), Roquefort-les-pins (06), Gordes (84),
Saumane-de-Vaucluse (84), Courthézon (84),
Maubec (84), Marseille (13),
Saint-Martin-de-Crau (13), Arles (13),
Saint-Chamas (13), Hyères-les-Palmiers (83),
La Roquebrussanne (83), Les Mayons (83),
Ramatuella (83), Callas (83), Montauroux (83),
Le Cannet-des-Maures (83), Besse-sur-Issole (83).

Union Européenne, Etat, établissements publics

Union Européenne (DG XI),
Ministère de l'Environnement et du Développement Durable,
Agence de l'Eau RMC, DIREN-PACA, Direction Régionale à
l'Agriculture, DDAF des Alpes-Maritimes, des Hautes-Alpes, des
Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes de Haute-Provence,
Conservatoire du Littoral, Conservatoires Botaniques Nationaux
Méditerranéen de Porquerolles et Alpin de Gap-Charance, SAFER
Bouches du Rhône, SAFER Var, Office National des Forêts, Parcs
Naturels Régionaux du Luberon, du Verdon et de Camargue,
Parcs Nationaux de Port-Cros, des Ecrins et du Mercantour,
CNRS de Chizé, CNRS de Montpellier,
Université de Marseille (IMEP), EPHE de Montpellier,
EDF-Méditerranée, Réseau Ferré de France.

Associations- Fondations et autres partenaires

Les Conservatoires d'Espaces Naturels, Euronatür, WWF-France,
LPO nationale, Office Pour les Insectes et leur Environnement,
Groupe Chiroptères de Provence, CROP, CORA, Fondation
Nature & Découvertes, Noé Conservation, Station biologique de la
Tour du Valat, magasins Botanic, Ecomusée de la Sainte-Baume,
SMAE Mont Ventoux, Synemat, Proserpine, Société Alpine de
Protection de la Nature, CRAVE, Grand site Sainte Victoire.

Les propriétaires privés de sites gérés

Observatoire de la Côte d'Azur, Observatoire de Haute Provence, Domaine des Courmettes, Institut National de la Propriété Industrielle, ESCOTA, Bayer Cropsciences, Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur, la Congrégation des Frères Cisterciens, Messieurs et Mesdames Gobbo, Pons, Cicala, Klaus, Moretti, Polge, Duc, Le Bec-Cicala, Prévost-Haberer, Ranque, Gabaron - Martínez, Bertin, A. Chaillan, P. Chaillan, Simian.



890, chemin de Bouhenoure Haut
13090 Aix-en-Provence
Tél : 04 42 20 03 83
Fax : 04 42 2005 98
espaces.naturels.provence@club-internet.fr

Bulletin d'adhésion et Actions vertes

Je soussigné (e) :

Nom : _____ Prénom : _____
demeurant : _____
Ville : _____ Code postal : _____ Tél : _____

Adhère au CEEP pour l'année en cours et verse :

- 25 euros à titre individuel
 30 euros à titre familial*
 15 euros, étudiant et faible revenu (merci de joindre un justificatif)
 50 euros au titre d'association (merci de vous renseigner au tél : 04 42 20 03 83)
 40 euros x _____ pour l'acquisition de _____ **ACTION(S) VERTE(S)**
affectée(s) à l' (aux) action(s) suivante(s) _____ (Aigle de Bonelli, Plaine
des Maures, Plaine de la Crau, espèces végétales rares, Réserve de Fondurane).

Je joins mon règlement d'un montant de : _____ euros établi à l'ordre du CEEP

Fait à : _____ le : _____ Signature : _____

Souhaitez vous recevoir :

- les Feuilletés naturalistes version papier ? : oui : non :
- un reçu Action verte pour déduction fiscale ? : oui : non :
- des infos par courriel ? laissez votre adresse mail :

* : participation aux sorties-nature pour toute la famille

En adhérant vous recevez les bulletins de liaison Garrigues, les programmes de sorties-nature, la publication scientifique annuelle Faune de Provence, vous participez gratuitement aux sorties-nature et aux chantiers-verts.

Votre soutien et votre intérêt nous sont indispensables :

Adhérez, souscrivez aux Actions Vertes !

P laine de la C rau

Le CEEP, déjà propriétaire de plus de 590 hectares, projette d'acquérir d'autres terrains de la Réserve Naturelle et de la Zone de Protection Spéciale

5

projets font l'objet d'une souscription. Vos dons sont entièrement consacrés à l'acquisition et à la gestion d'espaces naturels sensibles et menacés.

Aigle de Bonelli

Pour financer le suivi scientifique, la surveillance des aires, le baguage, les demandes de protection réglementaires des sites et les propositions de mesures de gestion



P lantes rares et menacées

Pour acquérir des parcelles abritant des plantes rares dans les Alpes du sud, en collaboration avec les Conservatoires Botaniques Nationaux.



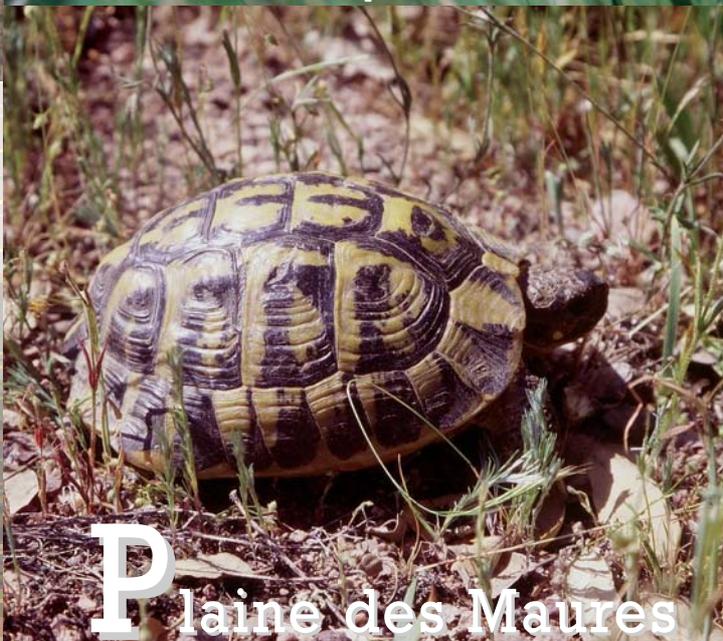
R éserve de F ondurane

Suivi scientifique, entretien, outillage et valorisation du site pour le public sont possibles grâce aux Actions Vertes.



P laine des Maures

110 hectares où vit la Tortue d'Hermann et une flore rare ont déjà été acquis. L'acquisition d'autres sites est indispensable à la survie de la tortue et son écosystème.



Bulletin de souscription
Action Verte et d'adhésion
en page précédente.